

Communication politique et crise du covid 19

Appel à communications

François Hourmant, Université d'Angers

Pierre Leroux, Université Catholique de l'Ouest

Résumé

Depuis son apparition en janvier 2020, la crise du covid 19 s'est accompagnée d'une intense activité de communication de la part des gouvernants (français et étrangers) dans laquelle il a semblé particulièrement difficile sur le moment de percevoir une continuité ou des visées stratégiques. Ainsi, en France, de multiples acteurs politiques, administratifs, autorités médicales et institutions existantes (conseil de défense) ou *ad hoc* (comité scientifique, collectif de citoyens) sont apparus au fil de la crise, s'exprimant dans les médias dans une polyphonie qui donnait à voir l'aspect erratique de la gestion concrète de la crise sanitaire. Face à cette communication mosaïque, s'est alors trouvée posée avec acuité la question de la réception, et notamment les formes de résistance et de contestation qui, sur fond de viralité, ont nourri des nombreuses lectures complotistes.

Présentation

Le 16 mars 2020, au moment d'acter le confinement, le Président Macron mobilisait une rhétorique guerrière amplement commentée. Ce répertoire anxiogène visait à légitimer les mesures d'exception et l'état d'urgence sanitaire qui allaient être décrétés par la loi du 23 mars 2020. Mais le président français ne fut pas le seul à convoquer ce registre pour appeler à la mobilisation générale contre la pandémie. Donald Trump s'est présenté également comme un « président de guerre » (22 mars) contre un ennemi volontaire « brillant » et même « intelligent » (10 avril). Toutefois, à la différence de son homologue français qui l'utilise sur un registre plus doloriste, Trump se concentre sur la « grande victoire » qui se « produira rapidement » (18 mars 2020) et « arrivera beaucoup plus tôt que prévu » (22 mars).

La crise du covid 19 s'est donc accompagnée d'une intense activité de communication de la part des gouvernants dans laquelle il a semblé particulièrement difficile sur le moment de percevoir une continuité ou des visées stratégiques. En l'espace d'un an, les décisions des autorités politiques, notamment françaises, ont évolué radicalement, entraînant des discours justificateurs et légitimateurs contrastés, tantôt rassurants, tantôt dramatisants, tantôt justifiant des mesures autoritaires, tantôt faisant appel au sens de la responsabilité des citoyens. Comment justifier l'absence des masques ? Les insuffisances (les défaillances ?) du système de santé ? Les consignes au prisme des injonctions contradictoires et des revirements ? *Quid* du double langage proféré par manque de précaution, de sens de l'anticipation ou volonté dilatoire ? Quelle pédagogie de l'action publique et de l'autorité politique et pour quels profits ?

Afin de tenter de répondre à toutes ces interrogations, une journée d'études, organisée à la faculté de droit d'Angers le 3 février 2022, visera à croiser les approches disciplinaires (science politique, info-com, science du langage, histoire, sociologie...). Entre cadrages idéologiques et ressorts rhétoriques, logiques argumentative et dynamismes émotionnels, spectacularisation et travail du

symbolique, théâtralité et viralité, il s'agira d'analyser les discours (politiques et médiatiques), les récits et les représentations mais également les pratiques médiatisées (respect ou non des gestes barrières, port du masques, mise en scène des séquences vaccinales de la part des gouvernants etc...) des autorités politiques pendant la pandémie et de tenter d'évaluer leur impact sur les opinions publiques.

Axe 1 La gestion médiatique de la crise par les Etats et les Institutions supranationales : approche monographique et/ou comparatiste

Les réponses gouvernementales à la crise sanitaire (confinement / déconfinement / reconfinement, couvre-feu, état d'urgence sanitaire, recommandations sanitaires, applications numériques, stratégies vaccinales...) ont donné lieu à des choix de politique d'information et de communication qu'il convient d'examiner.

Quels furent les ressorts communicationnels ? Entre storytelling et actions symboliques, rhétoriques guerrière ou scientifique et cadrage idéologique (immunité collective et libéralisme économique), propagande et désinformation ?

Quelles thématiques ? Nationalisme sanitaire et frontiérisme, populisme et pandémie (entre minimisation et dramatisation, justification politique des déficits publics et leur mise en récit (« quoi qu'il en coûte » et enjeux politico-économiques).

Quelles incarnations ? Dans un champ politique individualisé, comment la crise du covid a-t-elle conforté la centralité de la figure du chef : sauveur ? recours ? leader rassurant ou anxiogène ? Quelle gestion médiatique de la santé des dirigeants atteints de covid (Trump, Bolsonaro, Johnson, Macron) ? Peut-on à cet égard identifier des formes de communications genrées ?

2 Une réception mosaïque : du consentement à la contestation

Entre propagande (« diplomation du masque ») et désinformation, *fake news* et lectures complotistes, la pandémie a aussi mis à l'épreuve la confiance des citoyens dans la gestion de la crise par les gouvernements nationaux mais aussi par les institutions supranationales, européennes (UE) ou internationales (OMS).

Se trouve dès lors posée la question de la réception de ces messages politiques (entre consentement et contestation ou résistance) afin d'évaluer les perceptions de la gestion médiatique de la pandémie par les opinions publiques. Dans cette perspective, il convient d'analyser l'impact de la gestion sanitaire sur l'image des gouvernants, le degré d'adhésion et les côtes de popularité associées.

Mais cette communication des autorités politiques a engendré à son tour des formes multiples d'expressions des citoyens. Parmi celles-ci, une attention particulière peut être accordée au rôle des réseaux sociaux dans la propagation de thèses contestataires ou conspirationnistes (paranoïa iatrogénique, recherche et désignation de victimes émissaires ; justification de l'incivisme sanitaire ; mouvements anti-vaccins).

Responsables

François Hourmant, Professeur de Science politique à l'Université d'Angers (CJB)

Pierre Leroux, Professeur d'Information et Communication à l'Université Catholique de l'Ouest (Arènes)

Comité scientifique

Patrick Amey (Université de Genève), Jamil Dakhli (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle), Chloé Gaboriaux (Sciences Po Lyon), François Hourmant (Université d'Angers), Mireille Lalancette (Université du Québec à Trois Rivières), Christian Le Bart (Sciences Po Rennes), Pierre Leroux (Université Catholique de l'Ouest), Stéphane Olivesi (Université Versailles Saint Quentin)

Modalités de proposition

Envoi des propositions (400 mots) accompagnées d'une présentation bio-bibliographique (10 lignes) à :

francois.hourmant@univ-angers.fr

pierre.leroux@uco.fr

Date limite d'envoi des propositions : 10 septembre 2021.

Lieux : Université d'Angers

Date : 3 février 2022